



YERVILLE - DIMANCHE 29 MAI 2020

LES 10KM DE YERVILLE

REGLEMENT MARCHE

Le dimanche 29 mai 2022, l'AYCD de Yerville organise sa troisième édition des 10km de Yerville et une marche sera proposée, sur une **distance de 10km, départ à 9h30.**

Cette épreuve de marche se déroulera uniquement sur route.
Cette épreuve fera l'objet d'un classement.

DEPART et ARRIVEE : Centre sport et Santé, rue de Notre Dame de Pontmain, Yerville.

Cette marche est ouverte à partir de la catégorie junior (nés à partir de 2001).

L'épreuve se dispute en individuel.

Le droit d'inscription est fixé à **10€** par marcheur.

Récompenses pour la marche :

- 3 premiers marche Hommes
- 3 premiers marche Femmes
- 1er course marche Homme doyen
- 1er marche Femme doyenne
- 1er marche Homme le plus jeune
- 1er marche Femme la plus jeune

Engagements à envoyer à :

GENDRIN Samuel, 84 Avenue Charles de Gaulle, 76760 YERVILLE

☎ : 06 20 82 50 84 ou en ligne sur site : www.aycd-yerville.fr

Joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la marche en compétition, datant de moins d'un an.

➤ **Respecter l'environnement, ne rien jeter sur le circuit.**

➤ Un cadeau surprise sera remis à chaque participant.

➤ Une fleur sera remise à chaque femme passant la ligne d'arrivée.

➤ Chaque marcheur recevra les résultats de l'épreuve par l'envoi du Courrier Cauchois.

➤ Les marcheurs devront se munir de 4 épingles pour la fixation des dossards.

➤ Des vestiaires et des douches seront mis à disposition des marcheurs.

➤ De nombreux lots seront tirés au sort avec les N° de dossards et attribués aux marcheurs.

➤ **Retrait des dossards : à partir de 08h15 au CRJS, rue de Notre Dame de Pontmain, Yerville**

➤ Le verre de l'amitié sera servi suite à la remise des récompenses.

➤ L'AYCD n'est pas responsable des vols commis pendant cette journée sportive.

➤ Tout concurrent autorise l'organisation, les médias et partenaires à utiliser les images prises lors de la manifestation sans contrepartie financière.

➤ Pour les inscriptions en ligne les concurrents acceptent les conditions générales du site normandie course à pied disponible à cette adresse : <http://www.normandiecouseapied.com/servicesorganiseurs/contrat-inscription.pdf>

➤ L'inscription sur place est possible moyennant une majoration de 2 €, soit **12 €**.

Le Président de l'AYCD
Samuel GENDRIN



YERVILLE - DIMANCHE 29 MAI 2022

LES 10KM DE YERVILLE

REGLEMENT COURSE

Le dimanche 29 mai 2022, l'AYCD de Yerville organise sa troisième édition des 10km de Yerville et une course à pied sera proposée, sur une **distance de 10km, départ à 9h45.**

DEPART et ARRIVEE : Centre Sport et Santé, rue de Notre Dame de Pontmain, Yerville.

Cette course est ouverte à partir de la catégorie junior (nés à partir de 2001). L'épreuve se dispute en individuel.

Les catégories récompensées sont les suivantes :

- 3 premiers course à pied Hommes
- 3 premiers course à pied Femmes
- 1er course à pied Homme doyen
- 1er course à pied Femme doyenne
- 1er course à pied Homme le plus jeune
- 1er course à pied Femme la plus jeune

Le droit d'inscription est fixé à :

- **10€** par coureur.

Engagements à envoyer à :

GENDRIN Samuel, 84 Avenue Charles de Gaulle, 76760 YERVILLE

☎ : 06 20 82 50 84 ou en ligne sur site : www.aycd-yerville.fr

Joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.

➤ **Respecter l'environnement, ne rien jeter sur le circuit.**

- Un cadeau surprise sera remis à chaque arrivant.
- Une fleur sera remise à chaque femme passant la ligne d'arrivée.
- Les coureurs devront se munir de 4 épingles pour la fixation des dossards.
- Des vestiaires et des douches seront mis à disposition des coureurs.
- De nombreux lots seront tirés au sort pendant l'épreuve avec les N° des dossards et attribués aux coureurs.

➤ **Retrait des dossards : à partir de 08h15, Centre Sport et Santé, rue de Notre Dame de Pontmain, Yerville.**

- Le verre de l'amitié sera servi suite à la remise des récompenses.
- L'AYCD n'est pas responsable des vols commis pendant cette journée sportive.
- Tout concurrent autorise l'organisation, les médias et partenaires à utiliser les images prises lors de la manifestation sans contrepartie financière.
- Pour les inscriptions en ligne les concurrents acceptent les conditions générales du site [normandie course à pied](http://www.normandiecouseapied.com/servicesorganisateurs/contrat-inscription.pdf) disponible à cette adresse :

<http://www.normandiecouseapied.com/servicesorganisateurs/contrat-inscription.pdf>

- L'inscription sur place est possible moyennant une majoration de 2 €, soit **12 €**.

Le Président de l'AYCD,
Samuel GENDRIN